

Privas, le 22 février 2023

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Rencontre avec une délégation des anciens salariés de Tetra Médical exposés à l'oxyde d'éthylène**

Ce mardi 21 février, le préfet de l'Ardèche et le Maire d'Annonay, président d'Annonay Rhône Agglo, ont reçu une délégation d'anciens salariés de l'entreprise Tetra médical, accompagnée de deux représentants de l'union locale de la CGT, en présence des services de l'État concernés : le sous-préfet de l'arrondissement de Tournon, la DDETSPP et son service de l'Inspection du travail, la DREETS, la DREAL, l'ARS et la médecine du travail.

La rencontre fait suite aux expressions d'inquiétude des anciens salariés sur leur état de santé. Dans le cadre de leur activité professionnelle au sein de Tetra médical, entreprise de fabrication et de commercialisation de dispositifs médicaux à usage unique, les salariés auraient été exposés à des doses élevées d'oxyde d'éthylène, un gaz utilisé dans le process industriel de stérilisation des produits conditionnés.

L'unité de production basée à Annonay depuis le début des années 1980 a fermé il y a un an.

Avant la fermeture de l'entreprise, des salariés ont fait l'objet d'analyses de sang diligentées par la Santé au travail dans le cadre d'un examen de recherche déclenché à la suite d'une inspection du site. Les résultats de ces examens, reçus fin 2022, montrent un taux d'exposition à l'oxyde d'éthylène bien supérieur aux seuils tolérés.

Ces résultats ont généré une inquiétude légitime chez les anciens salariés de Tetra Médical.

Après une première rencontre en mairie la semaine dernière, la volonté était de réunir au plus vite l'ensemble des services de l'État concernés, sous l'impulsion du préfet.

Le préfet de l'Ardèche et le Maire d'Annonay ont souhaité accompagner très rapidement et au mieux les anciens salariés et collaborateurs de l'entreprise dans leur prise en charge médicale et psychologique, ainsi que celle de leurs proches.

Aussi, les anciens salariés de Tetra Médical qui le souhaitent ont été invités à prendre contact avec la Santé au travail qui pourra leur délivrer la fiche individuelle d'exposition aux risques professionnels pour assurer un suivi post professionnel si

nécessaire. En lien avec le médecin-conseil de la caisse primaire d'assurance maladie, le service de prévention et de santé au travail va diligenter le suivi médical post professionnel des ex-salariés et de leurs proches.

Par ailleurs et surtout, une cellule de soutien psychologique va être mise en place, en lien avec les services de l'Etat, pour répondre aux questionnements des ex-salariés et leurs proches.

Une enquête administrative visant l'ancienne entreprise Tetra Médical est en cours, diligentée par l'Inspection du travail.

### **Simon Plénet, Maire d'Annonay, Président d'Annonay Rhône Agglo**

« En tant que maire mon premier rôle est de protéger les habitants de la commune. Je veux que les salariés sachent qu'ils peuvent compter sur le soutien plein et entier des élus dans cette épreuve qui nous bouleverse tous. Je partage leurs inquiétudes, et je partage aussi les inquiétudes que peuvent avoir les riverains du site de production c'est pourquoi nous lançons une saisine de la procureure de la République. L'écoute et la prise en charge de ceux qui en ont besoin est la priorité absolue et nous nous tenons à disposition pour accompagner les services de l'Etat. »

### **Thierry Devimeux, Préfet de l'Ardèche**

« L'Etat sera présent dans cette épreuve qui bouleverse aujourd'hui la vie des anciens salariés de Tetra Médical dont l'inquiétude est légitime. Tous les services compétents seront mobilisés et feront en sorte d'accompagner au mieux et au plus vite les anciens salariés et leurs proches. Des engagements clairs ont été pris aujourd'hui pour y parvenir. »

**Cabinet du préfet  
Bureau de la représentation de l'État et  
de la communication interministérielle**

Tél : 04 75 66 50 07/14/16  
Mél : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)  
[www.ardeche.gouv.fr](http://www.ardeche.gouv.fr)

**Annonay Rhône Agglo et  
Ville d'Annonay**

Sophie VEROT - Cheffe du Service Communication  
[sophie.verot@annonay.fr](mailto:sophie.verot@annonay.fr)